

Domaine : Action sociale et gouvernance

Objectif stratégique : Être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris les citoyens les plus défavorisés

Objectif opérationnel 2 : Répondre aux besoins des jeunes et des enfants

Indicateur(s) de résultats : Objectifs à évaluer fin 2013 : mise en place du CCJ, succès des primes (+ de 40 % du budget épuisé). A réévaluer fin 2014.

Priorité : 2

En cours de législature + fin 2013 et fin 2014

Responsables (Mandataires) : Nadine De Clercq (Présidente du CPAS) / Jean-Philippe Georges (Échevin de l'enseignement) / Nicolas Stilmant (bourgmestre)

Responsable administratif : Fernand Lafalize, secrétaire du CPAS / Carine Stas (PCS) / Assistantes sociales (Fanny Fontaine et Laura Holtz) / Vinciane Havet (accueil temps libre) / Philippe Dewez (sécurité des plaines)

Service gestionnaire : CPAS

Partenaires : Employées du CPAS + Carine Stas + Vinciane Havet + ONE

Financement / budget :

Actions à mener :

1. Mettre en place un Conseil Communal des Jeunes (CCJ) et assurer son bon fonctionnement
2. Veiller à la sécurité dans les plaines de jeux de la commune
3. Assurer l'organisation des plaines de jeux de vacances
4. Assurer une offre en places d'accueil pour la petite enfance
5. Consolider les partenariats existants avec l'ONE, pour l'accueil temps libre, et avec la province

Service(s) gestionnaire(s) : PCS + CPAS
Service des travaux
PCS + CPAS
PCS + CPAS
PCS + CPAS

Commentaires : La priorité de cet objectif est plus basse, non que le thème soit moins important, mais parce que les objectifs sont à atteindre tout au long de la législature, sans qu'il n'y ait d'urgence manifeste.

Action n° : 1	Mettre en place un Conseil Communal des Jeunes et assurer son bon fonctionnement	Service :	PCS
		Agent traitant :	Carine Stas
		Échéance :	En cours de législature.
Partenaires :	Nadine De Clercq (Présidente du CPAS) / Myriame Georges / CCJ / AMO Média-Jeunes Bastogne / Infor'Jeunes		
Budget estimé :	Envisager un soutien financier similaire à celui accordé à la CCCA		
Mode de financement :	1500 euros au budget		
Indicateur d'avancement :	Premier objectif atteint	Indice de santé :	En cours.
Plan de travail :	Mettre en place le CCJ durant les six premiers mois de la législature. (Objectif atteint) Les encadrer et les aider à organiser une première activité en 2013. Assurer un soutien organisationnel le temps que le groupe puisse fonctionner de lui-même. Faire du CCJ un outil pour faire remonter les préoccupations des jeunes vers les mandataires, à l'instar de ce qui se fait avec la CCCA. (Réaliser au moins une grande enquête sur la législature / 2016) Assurer un soutien financier comme pour les deux autres commissions communales d'âge (CCE et CCCA).		
Commentaires :	Résultat positif. Le CCJ fonctionne maintenant en autonomie. Il a reçu le soutien de la commune pour une journée "Fauvillers a du talent". Il a rencontré également d'autres CCJ. Une dynamique se crée au niveau des clubs des jeunes de la commune.		

Action n° : 2	Veiller à la sécurité des plaines de jeux de la commune.	Service :	Service des travaux
		Agent traitant :	Philippe Dewez
		Échéance :	En cours de législature. + fin 2013
Partenaires :	Nicolas Stilmant (bourgmestre)		
Budget estimé :	/		
Mode de financement :	/		
Indicateur d'avancement :		Indice de santé :	
Plan de travail :	Assurer une veille régulière des installations de la commune. (trimestrielle) Instaurer un rapport à remplir et à communiquer au bourgmestre pour les visites des sites à sécuriser. (Échéance fin 2013)		

Commentaires : Hormis le rapport qui n'est pas formalisé, le responsable sécurité assure une veille régulière des plaines de jeux.

Action n° : 3	Assurer l'organisation des plaines de jeux de la commune	Service :	CPAS
		Agent traitant :	Fanny Fontaine et Laura Holtz
		Échéance :	En cours de législation.
Partenaires :	Nadine De Clercq (Présidente du CPAS) / ONE		
Budget estimé :	19 400 euros de frais avec 13 500 euros de recettes (2014)		
Mode de financement :	Budget du CPAS et subventionnement de l'ONE / participation financière des parents		
Indicateur d'avancement :		Indice de santé :	En cours.
Plan de travail :	Organiser chaque année des plaines de jeux, durant les vacances d'été, pour les enfants de la commune. Assurer un encadrement suffisant par la formation régulière de nouveaux animateurs parmi les jeunes de notre commune. Garantir la qualité des activités par l'encadrement des animateurs par des chefs de plaine expérimentés. Réflexion autour des conditions d'accès et du lieu d'accueil (davantage d'espaces, locaux, sécurité...) Organiser une collecte de jouets intérieur-extérieur (en collaboration avec le CCE ? La CCCA ? Le CCJ ?)		
Commentaires :	Le groupe actuel fonctionne très bien. Mais, à terme, les chefs de plaine actuels pourraient arrêter d'encadrer les enfants. Il faut donc veiller et soigner la formation des jeunes animateurs actuels pour que la relève soit assurée. L'évaluation des animateurs en formation, réalisée de manière sérieuse, doit permettre cela. Fonctionnement positif. Revalorisation salariale des animateurs en cours de législation, ce qui a permis de valoriser leur travail et d'assurer que l'équipe restait suffisamment importante.		

Action n° : 4	Assurer une offre en places d'accueil pour la petite enfance	Service :	ATL (Accueil Temps Libre)
		Agent traitant :	Vinciane Havet
		Échéance :	Fin 2017 pour les travaux.
Partenaires :	Nadine Declercq / ONE		
Budget estimé :	12 000 euros par an pour le loyer du local + 10 000 euros pour les primes Petite Enfance / Crèche : 505 000 euros de subsides + 250 000 euros d'emprunt		
Mode de financement :	Fonds propre et subside européen (encore en 2014, mais pas garanti pour la suite)		
Indicateur d'avancement :	Les cinq premiers objectifs sont atteints.	Indice de santé :	En cours.
Plan de travail :	Assurer le maintien du Baby-service en recrutant du personnel formé capable de le prendre en mains. Assurer le maintien du Baby-Service en garantissant la qualité des infrastructures. (Travaux entrepris - ok pour 2014) Proposer une prime pour encourager l'ouverture de places d'accueil dans la commune. (Evaluer le succès en fonction du budget sollicité) S'inscrire dans le nouveau plan cigogne et faire une demande d'ouverture de places d'accueil. (Projet déposé et retenu) Désignation d'un auteur de projet (2015), réalisation d'un avant-projet (2016), réalisation d'un plan financier (2016) et construction du bâtiment (2017).		
Commentaires :	Projet de crèche retenu. Une réponse appropriée pourra donc être apportée au manque de places pour la petite enfance dans la commune.		

Action n° : 5	Consolider les partenariats existants avec l'ONE, pour l'accueil temps libre, et avec la province	Service :	ATL
		Agent traitant :	Vinciane Havet
		Échéance :	En cours de législation.
Partenaires :	Nadine De Clercq (Présidente du CPAS) / Jean-Philippe Georges (Échevin de la petite enfance) / Nicolas Stilmant (bourgmestre)		
Budget estimé :	/		
Mode de financement :	/		
Indicateur d'avancement :	Objectifs atteints pour 2013.	Indice de santé :	En cours.
Plan de travail :	Rencontrer chaque année les responsables de l'ONE pour faire le point avec eux sur le baby-service et l'accueil dans notre commune. (Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2013) Veiller à respecter au mieux leurs recommandations dans les domaines de collaboration. (Agrément pour les plaines renouvelé chaque année, recommandations suivies pour le baby-service et pour les primes "petite enfance"). Rédaction d'un plan d'actions annuel et évaluation par la Commission communale de l'accueil.		
Commentaires :			